Service de la Protection des Végétaux SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Bulletin technique n° 27 du 15/09/99 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stade : levée à 6 - 7 feuilles.

Limaces

Les pluies ont permis une forte reprise de l'activité des **limaces**. Le risque de dégâts est élevé.

A surveiller de près.

Altises

Les premières captures de **grosses altises** ont été constatées à Mâron -36, Reugny et Auzouer -37 ; à Villamblain -45, on observe au champ une grosse altise par plante.
De très nombreuses **petites altises** ont été capturées à Rians -36 ; les dégâts causés par ce ravageur sont uniquement dus aux morsures sur jeunes colzas, jusqu'au stade 2 -3 feuilles. Les larves ne causent pas de dégâts, contrairement à celles de grosses altises.

Tenthrèdes

La larve de ce ravageur, une fausse chenille, peut dévorer entièrement le limbe des feuilles en laissant intactes les nervures. L'adulte est une mouche jaune-orangé de 6 à 8 mm. Quelques dégâts sont observés à Mery-es-Bois -18, Chaveigne, et Auzouer -37.
Dans certaines parcelles, la présence simultanée de plusieurs espèces de ravageurs, **altises, tenthrèdes, pierides de la rave**, peut causer des dégâts assez importants sur des jeunes colzas.

Pucerons

Dans quelques parcelles, de petites populations de pucerons commencent à se développer : **pucerons cendrés** à chambourg -37, **pucerons verts** à Chaveigne -37 (8 % des plantes) et Villamblain -45 (18 % des plantes), ailés à Dame Marie les Bois -37 (12 % des plantes). A l'automne, le principal risque dû aux pucerons est la transmission de virus.

A surveiller. Observer prioritairement en bordure de champ, en limite de bois, ou en zone abritée par une haie ; les rechercher sous les feuilles.

Seuil d'intervention : 1 plante sur 5 colonisée.

Phoma

Les observations faites à Fleury-les-Aubrais -45 et Ary -18, montrent que les périthèces (organes de fructification) ne sont pas mûrs et ne sont donc pas capable de projeter des ascospores. En effet, le temps sec ne leur permettait pas d'évoluer. Toutefois, les pluies actuelles vont favoriser la maturation du champignon.
A suivre.

Pour info

Quelques symptômes de **mildiou** sont observés à Chambourg -37 sur colza.

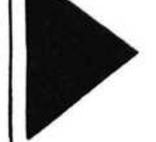
Les observations en culture

En complément du piègeage à l'aide de la cuvette jaune :
- Observer 50 plantes, au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- A l'automne, rechercher la présence d'altises, pucerons cendrés, pucerons verts, tenthrèdes.

Aphanomycès du pois

La menace s'étend

Depuis 1993, *Aphanomycès euteiches* est devenu un parasite majeur du pois dans certaines zones de production (Seine et Marne, Eure et Loir, Eure, Aisne..). Chaque année, on constate l'apparition de nouveaux cas dans différentes régions. La dernière campagne n'a pas échappé à la règle avec 8 nouveaux départements où le champignon a été détecté : Orne, Calvados, Manche, Nord, Pas de Calais, Isère, Rhône, Deux Sèvres. Cela porte à plus de 30 le nombre de départements concernés à des degrés divers.



Colza
Attention aux **limaces.**
Rechercher la présence de **pucerons** sous les feuilles.

Pois
Quelques informations sur l'**Aphanomyces**.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 43210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029
Abonnement : 325 F



Quelques rappels

Ce champignon présent dans le sol, provoque le développement de nécroses racinaires et un jaunissement prématuré des plantes. Les attaques précoces (avant la floraison) sont très pénalisantes, le rendement des zones atteintes ne dépassant guère les 10-20 qx/ha. L'humidité des parcelles est nécessaire pour la contamination.

On ne sait pas expliquer les raisons de la présence ou non du champignon. Si le retour fréquent des pois dans la rotation est un facteur de risque, on a chaque année des cas de parcelles touchées n'ayant jamais reçu de pois. Cette année encore, les essais conduits par l'ITCF, l'UNIP, les sélectionneurs, confirment qu'il n'y a pas de solutions efficaces à attendre à très court terme, tant du point de vue des traitements de semences que de celui des variétés tolérantes.

Le seul outil dont on dispose à l'heure actuelle est le test prédictif en laboratoire de la présence ou non du champignon dans le sol. Il peut être réalisé dès à présent.

Il présente un intérêt :

- dans les zones déjà touchées sur des parcelles non encore testées,
- dans les zones nouvellement touchées ou non encore concernées pour des parcelles présentant des risques (retour fréquent du pois, jaunissements déjà observés, parcelles humides...).

En 1998-99, pour la Région Centre, sur 20 échantillons de terre provenant d'Eure et Loir, Loir et Cher, Cher et Loiret, 11 se sont révélés positifs.

Comment prélever ?

L'échantillon doit représenter au maximum 3 ha et être constitué d'une vingtaine de prélèvements. Pour chaque prélèvement, il faut enlever les 5 cm de terre de surface et prélever sur une hauteur de 15 cm. L'ensemble des prises doit être mélangé et il faut envoyer l'équivalent de 1,5 l de terre au laboratoire.

Pour plus d'information sur l'échantillonnage, contacter le SRPV Centre.

Où envoyer l'échantillon ?

Laboratoire SRPV CENTRE - 93 rue de Curambourg - 45403 Fleury-les-Aubrais Cedex.
Coût : 225 francs.
Délai : 6 semaines environ (ne pas attendre la fin de l'année).

Si le test est positif, il est déconseillé de semer du pois dans la parcelle. Le champignon a de grandes chances de se développer.

Si le test est négatif, il peut toutefois y avoir des cas où le champignon soit présent dans la parcelle, si l'échantillonnage a été effectué à côté de la zone infestée (petits ronds très souvents). Dans ces situations, le risque d'avoir une forte perte de rendement est assez faible.